



Syndicat de copropriété de la tour Chéops

Contact : -Site internet : cscheops.hebfree.org

-Mail : contact.cheops@gmail.com

Compte rendu du conseil syndical du mardi 10 mai 2022

Passage de la commission de sécurité 2022

La date vient de nous être communiquée : elle viendra le lundi 13 juin.

La prochaine réunion avec le mandataire de sécurité et tous les intervenants aura lieu le jeudi 19 mai pour finir de collecter tous les documents et attestations à fournir à la commission.

Une benne a été commandée pour évacuer tous les matériaux et objets encombrant les sous-sols afin que tous les espaces collectifs soient entièrement dégagés.

Les vélos inutilisés retirés des 2 locaux à vélos à l'automne 2021 et stockés au 1^{er} sous-sol en attendant d'être récupérés vont être déplacés suite à l'accord acté avec l'ASCD.

Projet de rénovation du hall

Les devis définitifs ont enfin été reçus après les rectifications et compléments demandés.

Comme évoqué dans le précédent compte rendu du conseil syndical d'avril, le plafond au-dessus des grilles doit finalement être peint en noir pour mieux masquer les imperfections, les gaines techniques et les canalisations qui s'y trouvent. Pour qu'il soit ensuite le moins visible possible, il est apparu que c'est le coloris le plus foncé qui convient le mieux (les 2 couleurs proposées initialement sont visibles au plafond au niveau des boîtes aux lettres).

Afin de pouvoir valider le devis et lancer ces travaux reportés depuis plusieurs années, il sera demandé uniquement aux copropriétaires s'opposant à ce choix de remplir une feuille au PC sécurité à partir du 20 mai. Si le coloris foncé est accepté, les travaux pourraient si tout va bien démarrer à la rentrée.

Divers

-Le paratonnerre a été vérifié.

-Une note du syndic rappelant des points importants du règlement intérieur de la tour sera jointe au prochain appel de fonds.

-Le service Lodaveille (option souscrite lors de l'AG) est joignable au 0800-96-24-24 en cas de problème technique urgent survenant dans les logements ou parties communes.

-L'essai mensuel des groupes électrogènes a lieu le dernier mardi du mois à 10h. C'est pourquoi les ascenseurs sont momentanément immobilisés quelques minutes le temps que les groupes démarrent et prennent le relais.

VELOS

Si vous souhaitez conserver votre vélo retiré lors des campagnes de tri 2021, pensez à vous signaler au PC rapidement, afin qu'il soit étiqueté avec votre n° d'appartement.

Tous les vélos non étiquetés à la date du 31 octobre 2022 seront définitivement évacués puisque considérés comme des encombrants (respect du délai d'un an exigé par la loi).